

Observatoire de la biodiversité

- [Pourquoi un observatoire de la biodiversité ?](#)
 - [Comment un observatoire de la biodiversité ?](#)
 - [Les programmes de suivi](#)
 - [Les espèces particulières](#)
-

Pourquoi un observatoire de la biodiversité ?



Blongios nain – X. Rufray (Biotope)

L'évaluation est une préoccupation constante dans nos sociétés contemporaines dont les orientations reposent de plus en plus vers l'interprétation de la « datamasse » ou « big data ». Dans cette nécessité de mieux comprendre la société et d'y asseoir son contrôle l'homme développe de nouveaux outils, déploie de nouveaux indicateurs. C'est sur ces bases, bien souvent statistiques, que reposent de plus en plus les orientations des pouvoirs publics, les décisions politiques, les planifications.



Agrion de Mercure – © INPN

Cependant, parmi les indicateurs macroéconomiques (taux d'inflation, indice des prix...), les indicateurs sociaux (espérance de vie, taux de chômage, taux d'activité...), les

indicateurs environnementaux (qualité de l'eau...), qu'en est-il d'indicateurs portant sur le vivant ? On reconnaît aujourd'hui les services rendus par la biodiversité (pollinisation, microfaune du sol), mais les évaluations qui s'y rapportent restent difficiles à mettre en œuvre. L'une des raisons de cette difficulté tient en l'extrême complexité des écosystèmes que nous ne connaissons que de manière fragmentaire. Comment dès lors peut-on témoigner d'un état de santé de la biodiversité si la « database » est incomplète ?

Ainsi, pour guider l'action du Parc et de ses partenaires pour préserver la biodiversité, conscient des limites que présente l'exercice, un travail de référencement de longue haleine est entrepris sur le territoire. Cet effort fait référence à la Vocation 1 – Un territoire qui prend à cœur la biodiversité – Orientation 2 – connaître et préserver la biodiversité et mesure 5 « *Améliorer la connaissance scientifique et suivre l'évolution de la biodiversité* » de la Charte 2013-2025 du Parc. Cet outil s'inscrit pleinement dans le dispositif de suivi et d'évaluation du territoire :



Il s'agit de suivre en continu l'observatoire de la biodiversité du territoire en référence à la liste des espèces indicatrices et à enjeux pour le territoire mais également de l'améliorer en continu et de l'utiliser pour guider les actions de gestion sur les différents sites naturels.

Dans sa construction l'observatoire se veut une déclinaison locale de plusieurs niveaux d'information et une synthèse des données disponibles par l'ensemble des acteurs de la biodiversité (CEN, EDEN62, GON, CBNBL, CMNF, SENF, SBNF, SMNF, Équipe du PNR, Bureaux d'études, associations locales et

réseau des observateurs nature animé par le Parc...) :



Comment un observatoire de la biodiversité ?

Bien que largement incomplète, il faut souligner les progrès réalisés dans la connaissance et l'évaluation de nombreux groupes faunistiques, faunistiques, ou fongiques. Les méthodes proposées par l'UICN dans l'élaboration de listes rouges de menaces, en reposant sur des critères strictes d'évaluation offrent des possibilités nouvelles d'interprétation.

Ces listes déclinées localement constituent dès lors une évaluation de base. Par exemple dans le Nord-Pas-de-Calais on est aujourd'hui en mesure d'évaluer les niveaux de menaces pour les papillons de jour, les odonates. D'autres documents telles les listes de rareté offrent des indicateurs pour les oiseaux, les mammifères, les amphibiens etc.

Considérant ces indicateurs de patrimonialité, et sur base du concept des « espèces parapluie », un observatoire se construit donc, en considérant qu'*a priori* les espèces ciblées

par une surveillance seront indicatrices de l'état de santé de l'ensemble de l'écosystème qu'elles occupent. Autrement dit, si ces espèces viennent à disparaître il est fort à penser que des déséquilibres notables se produisent, entraînant en plus de l'espèce « parapluie » la disparition de nombreux autres taxons.

Le processus de construction de cet Observatoire a pris plusieurs années. Il a commencé par un diagnostic réalisé par des experts en 2009 (Blondel C., 2009 – Diagnostic et évaluation patrimoniale de la flore et des habitats naturels du territoire de révision de la Charte du Parc naturel régional des caps et marais d'opale. CBNBL/CRP. PNRCMO, 136 p. et Fermi T., 2009 – L'évaluation de la qualité du patrimoine naturel du PNRCMO : bilan de l'existant et perspectives d'un suivi à long terme. PNRCMO. Rapport de stage USTL, 61 p. et GON, 2009 – Synthèse et analyse des données faune du périmètre d'étude pour la révision de la Charte. 49 p.).

Puis, en 2011 une réflexion a été menée sur l'articulation avec l'observatoire régional et avec les P(N)RAC – Plans Nationaux / Régionaux d'Action de Conservation. En 2012, **a été définie une première liste « brute »**. A cette liste ont été ajoutées des données relatives aux insectes (2013 : Opie : définition des listes d'insectes pour la cohérence nationale TVB) puis à la flore dans le cadre du dispositif « Banque Stationnelle de la Flore – BSF » devenu le programme « REFORME » porté par le Conservatoire National Botanique de Bailleul CBNBL.

Depuis l'observatoire est mis à jour et amélioré régulièrement.

Le lien est fait en permanence avec les partenaires gestionnaires pour améliorer la biodiversité dans les nombreux sites naturels bénéficiant d'une intervention :



Les renseignements de ce site et les mises à jour sont en grande partie issus des bases de données régionales précieuses et solidement organisées pour la flore :



Programmes de suivi

Ce sont les programmes standardisés relevant de protocoles d'études ou d'orientations institutionnelles classés en 2 catégories (catégorie A et B) incluant des suivis spécifiques dont le Parc est l'animateur (ACROLA, suivi du Blongios, de la Chouette chevêche) :



Murin des marais – © V. Cohez

>> Accès aux fiches

- [A01 : Suivi temporel des oiseaux communs \(programme STOC-EPS\)](#)
- [A02 : Suivi temporel des oiseaux communs \(programme STOC-Capture\)](#)
- [A03 : Suivi Wetlands International Marais Audomarois](#)
- [A04 : Seawatching au Cap Gris-Nez](#)
- [A05 : Le projet BSF \(Banque Stationnelle de la Flore\) du CBNBL](#)
- [A06 : Plantes messicoles du territoire du Parc](#)

- [A07 : Évolution des populations hivernantes de chauves-souris cavernicoles](#)
- [A08 : Plan National d'Actions en faveur des Odonates sur le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale](#)
- [A09 : Les espèces indicatrices du Marais Audomarois](#)
- [A10 : Connaissance de l'ichtyofaune patrimoniale](#)
- [B01 : Suivi de la Vipère péliade](#)
- [B02 : Suivi du Butor étoilé \(*Botaurus stellaris*\) sur le Marais Audomarois](#)
- [B03 : Suivi du Blongios nain \(*Ixobrychus minutus*\) sur le Marais Audomarois](#)
- [B04 : Programme ACROLA – Phragmite aquatique \(*Acrocephalus paludicola*\)](#)
- [B05 : Le suivi de la Chouette chevêche](#)
- [B06 : Plan régional de restauration des papillons de jour](#)
- [B07 : Plan régional de restauration en faveur de la flore : le Gaillet chétif et la Ciguë vireuse](#)
- [B08 : Plan régional de restauration en faveur de l'avifaune : le Pouillot siffleur et la Marouette ponctuée](#)
- [B09 : Plan régional de restauration en faveur du Pélodyte ponctué](#)

Espèces particulières

Ce sont les espèces à enjeu ne relevant pas de programmes de surveillance officiel mais pour lesquelles le Parc revêt une responsabilité particulière à l'échelle au moins régionale. Ces espèces font l'objet d'une surveillance plus ou moins fine en site gérés et non gérés. Elles demandent un effort de concertation, de protection et de surveillances accrues. Ce sont aussi une « batterie » d'espèce patrimoniales à suivre pour lesquels la connaissance est à améliorer au regard de leur rareté et de leur répartition.



Ophrys araignée – © F. Caloin

>> Accès aux fiches

- [Aceras homme-pendu](#)
- [Acteon](#)
- [Aeschna affine](#)
- [Aeschna printanière](#)
- [Agreste](#)
- [Agrion gracieux](#)
- [Agrion mignon](#)
- [Agrion nain](#)
- [Alouette lulu](#)
- [Alyte accoucheur](#)
- [Amanite épineuse](#)
- [Amanite étranglée](#)
- [Anax parthenope](#)
- [Argus frêle](#)
- [Argus vert](#)
- [Armerie maritime](#)
- [Armoise maritime](#)
- [Autour des palombes](#)
- [Azuré bleu celeste](#)
- [Bolet à pied jaune](#)
- [Bolet appendiculé](#)
- [Bolet châtaigne](#)
- [Bolet de l'aulne](#)
- [Bolet faux-royal](#)
- [Bolet pomme de pin](#)
- [Bolet satan](#)
- [Bondrée apivore](#)
- [Bruant proyer](#)

- [Bruyère cendré](#)
- [Busard cendré](#)
- [Caille des blés](#)
- [Calopteryx vierge](#)
- [Camomille romaine](#)
- [Cèpe tête de nègre](#)
- [Chanterelle jaune et violette](#)
- [Clavaire violette](#)
- [Conocéphale des roseaux](#)
- [Corduligastre annelé](#)
- [Cortinaire à armille écaïeuse](#)
- [Cortinaire roux olivacé](#)
- [Cortinaire violet](#)
- [Couleuvre à collier](#)
- [Courtilière commune](#)
- [Crapaud calamite](#)
- [Criquet des clairières](#)
- [Criquet ensanglanté](#)
- [Criquet noir ébène](#)
- [Criquet verdelet](#)
- [Damier de la succise](#)
- [Decticelle des bruyères](#)
- [Dectique verrucivore](#)
- [Engoulevent d'Europe](#)
- [Entolome livide](#)
- [Faucon pelerin](#)
- [Fétuque hérissée](#)
- [Fulmar boréal](#)
- [Gaudinie fragile](#)
- [Genêt des anglais](#)
- [Genêt des teinturiers](#)
- [Gentianelle amère](#)
- [Gomphocère roux](#)
- [Grand Mars changeant](#)
- [Grande Douve](#)
- [Grande tortue](#)
- [Grillon champêtre](#)

- [Hespérie de la mauve](#)
- [Hespérie des sanguisorbes](#)
- [Hibou grand duc](#)
- [Hygrophore baveux](#)
- [Hygrophore des bois](#)
- [Hygrophore en capuchon](#)
- [Hygrophore de Coleman](#)
- [Inocybe des saules](#)
- [Jasione des montagnes](#)
- [Lactaire fausse omphale](#)
- [Lactaire jaune à lait violet](#)
- [Lactaire lilacin](#)
- [Laîche étirée](#)
- [Leste brun](#)
- [Leste des bois](#)
- [Leste fiancé](#)
- [Leste sauvage](#)
- [Leuccorhine à gros thorax](#)
- [Libellule fauve](#)
- [Linaigrette à feuille étroite](#)
- [L'azuré de l'ajonc](#)
- [Mélitée du plantain](#)
- [Moenchie dréssée](#)
- [Moineau friquet](#)
- [Mouette tridactyle](#)
- [Mulette épaisse](#)
- [Muscardin](#)
- [Nard raide](#)
- [Ophrys araignée](#)
- [Ornithogale des Pyrénées](#)
- [Orthetrum brun](#)
- [Parnassie des marais](#)
- [Pelodyte ponctué](#)
- [Petit nacré](#)
- [Phyllopore](#)
- [Pic épeichette](#)
- [Pic noir](#)

- [Piérïde de la moutarde](#)
- [Planorbe naine](#)
- [Pleurote des chaumes](#)
- [Point de Hongrie](#)
- [Polypore en ombelle](#)
- [Potamot coloré](#)
- [Pouillot siffleur](#)
- [Râle des genêts](#)
- [Renoncule à feuilles de Lierre](#)
- [Rouge-queue à front blanc](#)
- [Russule brun violacé](#)
- [Russule dorée](#)
- [Russule modeste](#)
- [Russule presque rouge](#)
- [Russule très gracile](#)
- [Russule verdoyante, Palomet](#)
- [Séneçon à feuilles spatulées](#)
- [Sténobothre ligné](#)
- [Sténobothre nain](#)
- [Sympetrum de Fonscolombe](#)
- [Sympetrum méridional](#)
- [Sympetrum vulgaire](#)
- [Thécla de l'orme](#)
- [Thecla du prunier](#)
- [Trèfle filiforme](#)
- [Trèfle souterrain](#)
- [Tricholome doré](#)
- [Tricholome spinuleux](#)
- [Triton crêté](#)
- [Vachotte](#)
- [Vertigo de Desmoulins](#)
- [Vulpin utriculé](#)